



Obtention visa parent d'enfant français

Par **Heloise81Tarn**, le **19/06/2010** à **03:46**

Bonjour,rrnrje suis française, j'ai 22 ans et je vis en France. rnJai accouché d'une fille au sénégal et je l'ai déclaré à l'ambassade de france avant ces 30 jours (pour qu'elle soit française) rnrnMon concubin Sénégalais (il vit au Sénégal) ne l'a pas encore reconnu. rnrnUne fois qu'il l'aura reconnu à l'ambassade de france à Dakar, rnrnPEUT-IL OBTENIR UN VISA "parent d'enfant français" ??? rnrnQUELS SONT LES CONDITIONS D'OBTENTION ? rnrnQUELS SONT LES DELAIS POUR L'OBTENIR ? rnrnQUELLE EST LA DUREE DU VISA ? rnrnMerci !

Par **herve**, le **29/06/2010** à **13:55**

Bonjour heloise,rrnrje ne sais pas sil y a un visa pour parent denfant fracais au senegal mais au cameroun il y en a , je suis au cameroun, cest unb visa court sejour 3 mois max mais tu sais quen france on peut demander une carte vie privee et familiale pour parent denfant français dun an renouvelable 3 fois apres on a droit a la carte de resident de 10 ansrrnril faut prouver quon soccupe financierement de lenfant depuis sa naissance et exercer lautorite parentale, il faut justifier ses ressources financieresrrnc ce que je peux te dirernrntu peux aller sur le site de lambassade de france au cameroun pour voir la liste des pieces a fournir